



LOI 25 :

Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels

- Votre organisation est-elle bien préparée?
- Se conformer à la Loi 25 en **5 étapes**, c'est possible avec Fasken

Qu'est-ce que la Loi 25?

Il s'agit d'**une des plus grandes réformes en matière de protection des renseignements personnels au Québec** et une vague de changement pour le reste du Canada :

- > Plus de responsabilités pour les organisations
- > Plus de droits pour les individus
- > Plus de pouvoirs pour la Commission d'accès à l'information

Les principaux changements seront en vigueur dès le 22 septembre 2023



Pénalités de 25 M\$ ou 4 % du chiffre d'affaires, sanctions administratives pécuniaires, risque de litige accru.



Vise les entreprises privées de toutes tailles, sociétés d'État et organismes publics.



Les lois s'appliquent peu importe la quantité de renseignements ou leur sensibilité.



Toute organisation détient des renseignements personnels, soit sur ses clients, soit sur ses employés.



Pas besoin d'avoir un établissement au Québec, portée extraterritoriale, semblable au RGPD européen.



Protection des renseignements personnels (Loi 25) : votre solution sur mesure

5 étapes claires, 1 solution personnalisée

Fasken vous propose un **service clés en main** et adapté à votre réalité.

Vous serez accompagné par des avocats spécialisés en **cybersécurité** et en **protection des renseignements personnels**.

10+

avocats

au Québec pour vous aider à vous conformer

100+

entreprises et organismes

accompagnés dans leur mise en conformité depuis septembre 2021

1

Analyser

votre situation et votre posture au regard de la Loi 25



2

Rédiger

et implanter vos pratiques et politiques



3

Former

vos équipes et vos dirigeants



4

Rester à jour

et conforme aux obligations en lien avec la protection des renseignements personnels

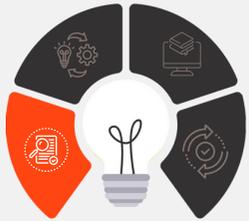


5

Vous représenter

avant, pendant et après la mise en conformité





1. Analyser

votre situation et votre posture au regard de la Loi 25

1

Dispositions législatives



Déterminer les dispositions législatives applicables

2

Gouvernance



Identifier les interlocuteurs clés et élaborer votre structure de gouvernance

3

Inventaire



Dresser l'inventaire des renseignements personnels que vous traitez

4

Analyse des écarts



Rédiger un rapport faisant état des lacunes dans vos pratiques et documents actuels et formuler des recommandations stratégiques par ordre de priorité

5

Plan de remédiation



Établir un plan d'action pour remédier aux écarts observés



2. Rédiger

et implanter vos pratiques et politiques

1

Réponse aux incidents



Élaborer un plan de réponse aux incidents et tester vos capacités dans le cadre d'ateliers de simulation (« tabletop »)

2

Gouvernance interne



Créer et/ou réviser des politiques, directives et processus de gouvernance interne selon vos besoins

3

Consentement



Créer des gabarits, des consentements et des politiques externes, pour vos points de collecte

4

Contrats



Réviser vos contrats et vous proposer des outils de négociation contractuelle

5

Calendrier de conservation



Déterminer les délais de conservation et les méthodes de destruction applicables



3. Former

vos équipes et vos dirigeants

1

Direction et conseil d'administration



Former le comité d'audit, le comité directeur et le conseil d'administration sur les risques et les responsabilités des parties prenantes

3

Employés



Former vos employés avec des cas pratiques adaptés à votre réalité et à vos lignes d'affaires

2

Responsable de la protection des renseignements personnels



Former le responsable de la protection des renseignements personnels sur son rôle et ses responsabilités

4

Évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (« EFVP »)



Vous accompagner dans la détection, l'analyse et la remédiation des risques de tous vos projets qui impliquent un traitement de renseignements personnels. Vous accompagner dans la réalisation des EFVP



4. Rester à jour

et conforme aux obligations en lien avec la protection des renseignements personnels

1

Programme de protection des renseignements personnels



Mettre à jour votre nouveau programme de protection des renseignements personnels

2

Surveillance et vigie



Mettre en place des mécanismes de surveillance et des services de vigie législative



5. Vous représenter

avant, pendant et après la mise en conformité

1

**Demandes d'accès, de vérification
ou de suppression**

2

Demandes de désindexation

3

**Plaintes, inspections, enquêtes
et sanctions**

4

**Poursuites civiles et actions
collectives**

5

**Accompagnement lors d'incidents de
confidentialité et de cybersécurité**

Passez à la prochaine étape

Découvrez les jalons d'entrée en vigueur et les solutions mises à votre disposition par Fasken pour que vous soyez prêts.

- > Consultez nos publications et ressources qui portent sur la Loi 25.
- > Contactez notre équipe qui soutiendra votre mise en conformité d'un océan à l'autre!



Antoine Aylwin

Associé | Cochef, Vie privée et cybersécurité

+1 514 397 5123
aaylwin@fasken.com



Kateri-Anne Grenier

Associée

+1 418 640 2040
kgrenier@fasken.com



Jocelyn Auger

Associé

+1 514 397 7694
jauger@fasken.com

40+
avocats

au Canada pour vous aider
à vous conformer